

l'avenir

UNE PUBLICATION
DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.L'AVENIR - LE JOUR VÉRIERS 4000 VÉRIERS,
Place Verts 29ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ :
Jos DONVILDIRECTEUR GÉNÉRAL :
Yves BRULLEDIRECTEUR DES RÉDACTIONS
ET ÉDITEUR RESPONSABLE :Philippe LAWSON
Route de Hannut 38 - 5004 Namur Bouge
Tél. : 081/23 62 01

CHEF D'ÉDITION :

Claude GILLET
artgillet@avenir.net - www.avenir.net

REDACTION :

Tél. : 081/23 20 70

SERVICE CLIENTÈLE :

Contracts, livraisons : libraires@avenir.net

Tél. : 0800/14 14 60 - Fax : 0800/14 14 302

Abonnements :

abonnements@avenir.net

Tél. : 081/23 62 00 - Fax : 081/23 62 01

Commandes photos : tél. 081/23 62 00

mail : commandesphotos@avenir.net

CBC 153.123456789

PROMOTION ET DIFFUSION :

Tél. : 081/23 20 90 - Fax : 081/23 02 61

PUBLICITÉ NATIONALE :

L'Année Advertising : 081/23 62 74

sales.nationale@avenir.net

www.avenir.net

PUBLICITÉ RÉGIONALE :

Bernard MIGNOT : 084/24 47 00

PUBLICITÉ EN LIGNE :

Bernard MIGNOT : 084/24 47 00

bernard.mignot@avenir.net

www.avenir.net

PETITES ANNONCES :

annonces@avenir.net

www.avenir.net

NECROLOGIE :

Tél. : 081/248818

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

www.avenir.net

VERVIERS

Le palais de justice ét ançonné comme celui de Bruxelles

Le palais de justice de Verviers est en délabrement constant. Toute la façade de l'aile du côté de la place Paul Janson va devoir être maintenue par un dispositif qui va occuper la moitié de la place pendant des années.

• Franck DESTREBÉCO

Érigé au milieu du XIX^e siècle (hormis l'extension, datant de 1996), le palais de justice de Verviers est dans un pitoyable état, ce n'est un secret pour personne. Mais cet état ne cesse toujours de se dégrader, comme a pu s'en rendre compte la bourgmestre de Verviers, Muriel Targnion (PS), qui l'a visité ce mardi matin, à la demande des services techniques de la Ville (l'ingénieur-architecte et un agent l'accompagnaient), de services du palais et de la Régie des bâtiments de l'État fédéral.

À l'issue de cette visite, principalement des étages inoccupés, car trop dangereux, de l'aile du côté de la place Paul Janson, elle va être amenée à prendre plusieurs types d'arrêtés de police. Le plus important car le plus spectaculaire

vu de l'extérieur concernera la sécurisation de la façade de l'aile le long de la place Paul Janson. Depuis de nombreux mois déjà, des barrières interdisent la circulation piétonne sur le trottoir, à cause du risque de chutes de pierre (comme il s'en est déjà produit), alors que les fenêtres aux étages supérieurs ont été étançonnées.

La moitié du parking condamnée

Mais cette fois, vu l'avancement inexorable du délabrement, la Régie des bâtiments de l'État, gestionnaire de l'édifice, « va faire étançonner toute cette façade, d'ici le printemps prochain, ce qui empêchera encore beaucoup plus largement sur la place qu'actuellement, avec carrément la condamnation de la moitié du parking pour pouvoir tenir toute la façade », expli-

que Muriel Targnion. Pour combien de temps ? Nul ne le sait. Mais il semble d'ores et déjà certain que ce sera pour longtemps. Car le responsable de la Régie des bâtiments présent lors de sa visite de ce mardi a indiqué à la bourgmestre de Verviers qu'il ne fallait guère espérer qu'un budget soit débouqué au niveau fédéral avant au moins cinq ans pour procéder aux travaux de consolidation et de restauration du palais de justice de Verviers. D'autant que, ajoute Muriel Targnion, « il paraît que ceux de Liège, de Namur, de Tournai, etc., ne sont pas dans un meilleur état, sans parler de celui de Bruxelles ».

De là à ce que le palais de justice soit bardé d'étançons et d'échafaudages aussi longtemps que celui de la capitale ? L'avenir le dira, mais en tout cas pas dans un futur proche. D'ici l'arrêté de police qu'elle sera amenée à prendre pour le maintien de cette façade, d'ici le printemps 2020 donc, la bourgmestre de Verviers va en édicter d'autres, tout prochainement, qui concernent l'intérieur du palais. « Les locaux aux étages de

cette aile sont inoccupés car l'instabilité du bâtiment, déjà visible au rez-de-chaussée, s'accroît d'étage en étage. J'ai constaté d'énormes fissures, dans les murs et au sol, à travers lesquelles on voit d'ailleurs parfois l'étage du dessous. Des panneaux interdisent l'accès à certains locaux aux étages mais les services de la justice m'ont demandé que je prenne des mesures officielles d'interdiction d'accès, pour être sûr que cela soit respecté, pour des questions de responsabilité et d'assurances aussi. »

L'intérieur bétonné pour la Kommandantur

Lors de sa visite, jusque dans la tour au sommet de l'édifice, elle a également découvert « que tout y avait été bétonné par les Allemands (NDLR : qui avaient reconstruit cette aile, partiellement démolie par des résistants, pour y installer leur Kommandantur durant la Seconde Guerre mondiale), du sol (recouvert de parquet) au plafond, en passant même par la charpente. Selon l'ingénieur-architecte de la Ville, le poids de tout ce béton pourrait d'ailleurs être une des causes de l'instabilité du bâtiment. » ■



Romain RIXEN



Toute la façade de l'aile le long de la place Paul Janson va devoir être sécurisée.



Du béton a été ajouté partout par l'occupant allemand, dans l'édifice qui se fissure.

La justice aussi bientôt dans le bâtiment T.Palm

L'instabilité du palais de justice est connue depuis des années. Les quatre salles d'audience de l'aile du côté de la place Paul Janson sont d'ailleurs fermées depuis 2014 pour des motifs de sécurité. Deux petites salles d'audience ont alors été ouvertes, avec deux chambres du conseil, en Crapaurue, dans l'ancien bâtiment des services de l'enregistrement du ministère des Finances (originellement, c'était le siège de la banque

Crédit anversoise). D'ici quelques semaines, la justice verviétoise devrait retrouver de nouveaux locaux, avec deux grandes salles d'audience, les services du tribunal du travail (avec aussi l'auditorat du travail) et la justice de paix. Le tout dans le nouveau bâtiment T.Palm, à l'ombre du palais de justice, rue du... Tribunal. Les locaux sont prêts, il ne manque plus que le budget pour les déménagements, normalement d'ici mars 2020. ■

l'avenir JE M'ABONNE

FORMULE INTÉGRALE
(PAPIER/NUMÉRIQUE)

- 28,26€/mois (domiciliation)
- 6 mois pour 189,3 €
- 1 an pour 339 €

Je choisis l'édition suivante :

- Huy-Waremme
- Le Jour Verviers
- Autre édition :

Le journal me sera fourni :

- chez mon libraire
- à mon domicile par la Poste

Nom : _____
 Prénom : _____
 Rue : _____
 N° : _____ Boite : _____
 Code postal : _____
 Localité : _____
 Téléphone : _____
 Date de naissance : _____
 E-Mail : _____
 N° de compte : _____

J'autorise les Editions de l'Avenir SA à communiquer mes coordonnées à ses partenaires commerciaux

Je renvoie ce coupon, sans frais de timbre, à l'adresse :
EDA - Abonnez-vous -
DA 852-897-4 5004 Bouge.

Abonnez-vous à L'avenir en version numérique sur avenir.net/abo

Conditions générales de vente disponibles sur avenir.net/cgv
 dès 5,75€ /mois